

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1846.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône⁽¹⁾.

SIRE ,

La Chambre des Représentants est heureuse d'apprendre que nos relations avec les Puissances étrangères conservent un caractère pacifique et amical.

En ouvrant une session qui, nous en avons l'espoir, ne sera pas moins utilement remplie que la session précédente, c'est pour nous une satisfaction de voir l'accroissement progressif de diverses sources du revenu public et l'équilibre établi entre les recettes et les dépenses de l'État, de manière à préserver le contribuable de charges nouvelles.

La prospérité des principales branches commerciales et industrielles, est de nature à rassurer le pays sur son avenir ; mais aussi nous comprenons tout ce qu'a de grave la triste situation des populations qui s'occupent de l'industrie linière. En partageant toutes les sympathies de Votre Majesté pour ces populations, naguères encore si florissantes, nous nous empresserons de concourir aux mesures propres à apporter à de si grands maux, un remède prompt et efficace. Nous accorderons notre attention immédiate au prix élevé des subsistances, ainsi qu'à tous les projets de loi tendant à soulager le sort de la classe ouvrière.

La prompte mise à exécution des routes décrétées et des chemins de fer concédés de même que l'amélioration des chemins vicinaux, peuvent aussi offrir des ressources momentanées. Les travaux publics dont la nécessité sera reconnue et qui nous seront proposés à mesure que la situation du trésor le permettra, recevront un accueil d'autant plus favorable que l'extension successive des transports du chemin de fer et l'augmentation toujours croissante de ses revenus, sont propres à nous rassurer sur l'avenir financier de cette grande entreprise dont l'exploitation va enfin recevoir une organisation légale. Nous

(¹) Discours du Roi, n° 1.

appelons de nos vœux le jour où les comptes des sommes votées pour cette création pourront nous être présentés.

Nous porterons notre plus sérieux examen sur les lois que Votre Majesté nous annonce. La loi sur l'augmentation de la Représentation Nationale répondra à des vœux que la situation calme du pays permet de satisfaire. Celle sur l'instruction moyenne réclame une solution définitive, et nous espérons que cette session ne s'écoulera pas sans que cette grande question d'ordre moral n'ait été l'objet de nos délibérations. Nous nous félicitons d'apprendre que dans le cours de la session actuelle les budgets des dépenses de 1848 nous seront soumis.

L'armée, par sa bonne discipline, son dévouement et son patriotisme, continue à se rendre digne de la confiance de Votre Majesté et du pays. Les lois qui peuvent assurer son bien-être et développer de plus en plus les sentiments de noble émulation et de devoir dans lesquels réside sa force, seront toujours accueillies avec cet intérêt que nous n'avons cessé de porter à ce qui la concerne.

Sire, depuis seize années la Belgique a conquis son indépendance, et tout ce que notre nationalité nous a permis d'entreprendre nous donne la mesure de ce que pourra, dans l'avenir, une nation jeune, active, intelligente et qui ne veut rester étrangère à aucun progrès. Cette indépendance, si vivement désirée de nos ancêtres, il était réservé à notre époque de la voir enfin s'accomplir. Le pays n'oubliera jamais, Sire, le noble dévouement avec lequel Votre Majesté, répondant à l'appel de tout un peuple, est venue consolider cette nationalité naissante, en se mettant à notre tête à une époque où la situation politique inspirait de justes inquiétudes. Aujourd'hui que la paix de l'Europe a raffermi nos institutions et qu'une dynastie nationale s'élève et grandit au milieu de nous, nous pouvons contempler l'avenir avec confiance. S'appuyant sur cette dynastie, dont les racines sont désormais profondes, la Belgique saura jouir, avec dignité, des institutions libres qu'elle s'est données, tandis que nous, heureux d'assurer le développement de son bien-être, nous serons toujours prêts à concourir, avec Votre Majesté, à tout ce qui peut contribuer au bonheur et à la prospérité de la patrie.

LIEDTS.

PIRMEZ.

DUMORTIER, *rapporteur*.

FALLON (ISIDORE).

P. DE DECKER.

DE FOERE.

DU BUS aîné.

